

OCTOBRE 2026

Le journal de la CCSSO

Aumont-en-Halatte
Barbery
Borest
Brasseuse
Chamant
Courteuil
Fleurines
Fontaine-Chaalis
Mont-l'Évêque
Montépilloy
Montlognon
Pontarmé
Raray
Rully
Senlis
Thiers-sur-Thève
Villers-Saint-Frambourg-Ognon

ÉDITO



Alain Battaglia

Président
de la Communauté
de communes
Senlis Sud Oise
Maire de Pontarmé

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

La CCSSO gère de nombreux sujets très variés. Vous les voyez régulièrement sur le terrain : développement des voies vertes, ramassage des ordures ménagères, actions auprès de la petite enfance (halte-garderie itinérante, Relais Petite Enfance...), Maison France services itinérante, gestion nouvelle de la compétence eau et assainissement...

Derrière ce que l'on voit, derrière les choix faits par les élus, il y a des équipes, des agents qui, au quotidien, préparent les dossiers pour éclairer les élus sur les décisions à prendre et ensuite pour mettre en œuvre leurs choix. Sans eux, toutes nos actions ne pourraient être menées.

À partir de ce numéro de notre journal, nous ferons donc à chaque édition un focus sur un service de la CCSSO, ses agents, ses particularités.

La construction du centre aquatique est un sujet majeur qui agite le landernau local. Un point est fait dans ce numéro, nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier au fur et à mesure de son avancement.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous dans les prochaines pages pour découvrir les projets et les actions qui font vivre notre territoire.



LES VISAGES DE LA CCSSO

Qui sont les agents de la CCSSO qui vous accompagnent au quotidien ? Chaque trimestre, partez à leur rencontre et découvrez leur métier, leur mission et leur engagement à votre service.



DEUX PARCOURS, UNE MÊME ENVIE

Nous avons toutes les deux connu une reconversion professionnelle en quittant le secteur privé pour rejoindre le service public. Nous souhaitons exercer un métier utile et surtout être en contact avec les autres. Aujourd'hui, nous travaillons ensemble dans le bus France services et apprécions ce quotidien fait de rencontres et d'échanges.

Aucune journée ne ressemble à la précédente. Nous pouvons répondre à une question sur un certificat d'immatriculation, accompagner une personne dans son dossier de retraite ou aider à une démarche en ligne. Parfois, il faut chercher et trouver avec chacun la solution la plus adaptée.

“

Ce qui nous plaît dans notre métier : pouvoir aider.”

DES JOURNÉES TRÈS VARIÉES

Nous accueillons les habitants avec ou sans rendez-vous et nous prenons le temps d'écouter. Certains savent exactement ce dont ils ont besoin, d'autres arrivent avec une question sans trop savoir par où commencer.

Nous allons aussi à leur rencontre. À Senlis, nous stationnons le bus le vendredi durant le marché et intervenons à la médiathèque pour proposer des ateliers autour du numérique. Dans le bus, un ordinateur et une tablette sont à disposition pour permettre à chacun de faire ses démarches, seul ou accompagné.

Le contact humain reste essentiel. Nous avons à cœur d'expliquer les choses simplement, de rassurer quand c'est nécessaire et de voir repartir quelqu'un avec le sentiment d'avoir avancé.

UN QUOTIDIEN EN MOUVEMENT

Notre bureau a quatre roues ! Le bus nous permet de sillonner l'ensemble du territoire de la CCSSO. Si votre commune ne figure pas sur le calendrier des perma-

nences, vous pouvez nous contacter ou vous rapprocher de votre mairie : le bus peut également se déplacer à la demande.

Nous passons une bonne partie de nos journées sur les routes. Un usager nous a d'ailleurs surnommées « les voyageuses ». Cela nous va bien !



ATELIERS ET BUS FRANCE SERVICES : UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT.

Le calendrier de passage du bus est disponible à l'accueil de la CCSSO, sur le site Internet et les réseaux sociaux de votre communauté de communes ainsi qu'en mairie.

POUR TOUTE QUESTION :

☎ 06 33 52 79 99

✉ franceservices@ccsso.fr

Centre aquatique : le projet se poursuit

Le centre aquatique verra bien le jour. Sa conception et son mode de gestion vont être revus afin de mieux maîtriser son coût et de mobiliser davantage de financements publics. Ce sujet a suscité de nombreuses questions. On fait le point.



→ EN JUILLET 2026, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A DÉCLARÉ SANS SUITE LE PROJET DES PRÉCÉDENTS ÉLUS. POURQUOI ?

Après examen approfondi du dossier, les nouveaux élus ont jugé que trop de points ne leur donnaient pas satisfaction et soulevaient davantage de questions qu'ils n'apportaient de réponses. Ce constat s'est révélé particulièrement marqué sur le plan financier : le choix d'un mode de gestion de l'équipement en concession entraînait, de fait, la perte des subventions du Conseil départemental, soit un montant de plusieurs millions d'euros.

→ LE PROJET EST-IL ABANDONNÉ ?

Absolument pas ! Cet équipement est attendu par tous les habitants, les scolaires, les clubs de natation... Il n'est pas remis en cause par les élus. La consultation pour recruter un architecte est réengagée.

→ OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Depuis juillet, la collectivité a mené un travail d'analyse approfondi, associant entretiens et études, afin de définir précisément les conditions de réalisation de ce projet et son niveau d'engagement financier et technique.

→ PEUT-ON EN SAVOIR UN PEU PLUS ?

Oui, bien entendu ! Les élus ont décidé de revoir intégralement le mode de construction et de gestion du projet. Nous revenons ainsi à un fonctionnement plus classique : la CCSSO choisit elle-

même son architecte dans le cadre d'un concours et ne s'en remet plus à une entreprise extérieure pour définir ce qu'elle souhaite construire. Cette orientation représente une charge de travail nettement plus importante pour les élus et les équipes techniques de la CCSSO qui sont pleinement mobilisés.

Financièrement, ces choix sont également avantageux : le centre aquatique sera moins coûteux que le projet initial et pourra bénéficier des subventions du Conseil départemental, ce qui est loin d'être négligeable.

→ QUEL EST LE NOUVEAU CALENDRIER ?

Le calendrier fixé prévoit une livraison du bâtiment début 2031. Cette échéance impose une conduite de projet rigoureuse et réactive à laquelle nous nous sommes préparés. Les images du projet retenu seront présentées dès l'été 2027.

→ QUE DEVIENT LA PISCINE ACTUELLE ?

La piscine Yves Carlier restera ouverte jusqu'à la livraison du nouveau centre aquatique. Sa vétusté est identifiée et les équipes de la Ville de Senlis œuvrent quotidiennement pour assurer son bon fonctionnement. En cas de panne majeure, la CCSSO apportera son soutien à la Ville.

Le projet de centre aquatique est donc maintenu. La CCSSO est en ordre de marche avec un objectif précis : un équipement adapté aux besoins du territoire, un financement sécurisé et un service de qualité pour tous les habitants.

MOBILITÉ

Le réseau cyclable passe à la vitesse supérieure



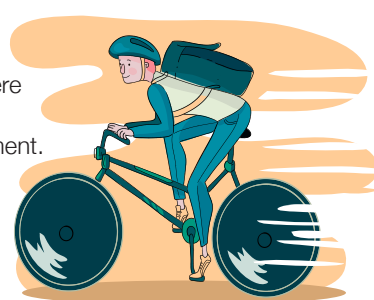
Les premiers aménagements du schéma directeur cyclable sont désormais en service. Ils ont permis de créer de nouveaux itinéraires et de faciliter les déplacements à vélo sur le territoire.

La phase 2 est à présent lancée. Les études sont en cours pour préparer la création de près de 15 kilomètres de nouveaux itinéraires. L'objectif : prolonger les aménagements existants et créer de nouvelles connexions entre les communes.

Cinq liaisons sont concernées : Mont-l'Évêque-Senlis, Courteuil-Senlis, Ognon-Barbery-Montépilloy-Fontaine-Chaalis, ZAE des Portes de Senlis-Chamant et Senlis-Aumont-en-Halatte.

Les premiers travaux de cette nouvelle phase sont prévus en 2027.

En parallèle, depuis septembre 2025, deux compteurs installés de part et d'autre de la gare routière de Senlis permettent de mesurer la fréquentation de cet aménagement. Plus de 80 000 passages ont pu être enregistrés !



De nouveaux horizons à parcourir à vélo.

La rosalie poursuit sa route

Et si le chemin de l'école devenait aussi un moment de partage ? La rosalie scolaire est un vélo collectif à assistance électrique qui permet à plusieurs enfants accompagnés de rejoindre leur école ensemble.

Pour sa 3^e édition, la rosalie fait étape à l'école Roquesable de Fleurines. Tout au long de l'année scolaire 2026-2027, l'association Au tiers lieu anime ce dispositif porté par la CCSSO.

À terme, l'itinéraire pourra devenir un parcours de référence que les enfants pourront continuer à emprunter à vélo.

La rosalie reprend le chemin de l'école à Fleurines.



À Pontarmé, la HGI prend ses nouveaux quartiers

Depuis cette rentrée, la halte-garderie itinérante (HGI) accueille les enfants dans un nouvel espace à Pontarmé. La commune et la CCSSO ont travaillé ensemble à cet aménagement afin de répondre aux exigences réglementaires et d'offrir un meilleur cadre aux enfants comme à l'équipe.

Située dans le même bâtiment, la structure dispose désormais d'une salle aménagée au rez-de-chaussée, plus adaptée aux besoins des tout-petits et aux activités proposées au fil de la journée. Un espace extérieur est également accessible aux enfants. Un nouvel atout pour profiter davantage des beaux jours et proposer des activités en plein air.

Le planning d'accueil à Pontarmé reste identique : **les jeudis et vendredis, de 9 h à 17 h.**

Si vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant, des places sont encore disponibles au sein de la HGI.



06 30 49 01 98



halte.garderie@ccsso.fr



Un lieu pour grandir et s'épanouir.



Le Relais Petite Enfance : un service gratuit pour les familles



Besoin d'un conseil sur un mode d'accueil, une question sur l'emploi d'un assistant maternel ou sur les aides financières ? Le Relais Petite Enfance (RPE) est là pour vous.

Les animatrices du RPE vous accueillent, vous informent et vous accompagnent dans vos démarches.

Elles proposent également des temps d'échange, des formations et des conférences ainsi qu'un service de médiation si besoin.



Relais Petite Enfance

06 78 62 11 29

ou

06 83 12 68 73



rpe@ccsso.fr

Toutes les infos sur
www.ccsso.fr
ou via ce QR code



ENVIRONNEMENT

Vos branchages ont de la ressource !

Cet automne, la CCSSO vous propose de faire broyer gratuitement vos déchets verts. Branchages, tailles d'arbustes... apportez vos végétaux lors des permanences organisées dans plusieurs communes et repartez avec votre broyat. Une solution simple pour valoriser vos déchets verts et leur donner une seconde vie au jardin. Lancée en octobre, l'opération se poursuit jusqu'à fin novembre.



POURQUOI ADOPTER LE BROyat AU JARDIN ?

- Freiner naturellement les herbes indésirables
- Conserver l'humidité du sol
- Protéger la terre et nourrir le sol grâce au paillage

DU JARDIN AU JARDIN

Plutôt que de les apporter en déchèterie, vos branches peuvent être valorisées directement près de chez vous. Lors de ces matinées, un professionnel broie sur place vos branchages. Une manière simple de donner une seconde vie à vos déchets verts, tout en repartant avec une ressource utile pour le jardin.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Les branches ne doivent pas dépasser 10 centimètres de diamètre et doivent être débarrassées de tout fil de fer, ficelle ou autre lien. Pensez à apporter un contenant si vous souhaitez repartir avec votre broyat. Vous pouvez également faire broyer vos branchages sans en récupérer le produit.

Les prochaines opérations ont lieu les samedis de 9 h à 12 h :

- 7 novembre à Courteuil,
2 rue du Marais
- 14 novembre à Rully,
place Marcel Geneste
- 21 novembre à Thiers-sur-Thève,
10 rue Aveline
- 28 novembre à Senlis,
aux ateliers municipaux, centre Amyot d'Inville

Une question ? Contactez le service Environnement :



environnement@ccsso.fr



03 44 99 08 61

BROYAGE GRATUIT



Apportez vos branchages



Broyez sur place



Repartez avec du broyat



Nourrissez votre jardin

Travaux et circulation maintenue à la ZAE du Poteau

À la jonction de Senlis et de Chamant, le carrefour entre l'avenue du Poteau et la chaussée Pontpoint va être réaménagé. L'objectif est d'améliorer la sécurité et de fluidifier la circulation pour les automobilistes comme pour les cyclistes et les piétons.

Le futur aménagement prendra la forme d'un giratoire d'environ 12 mètres et permettra de mieux organiser la circulation et les différents accès. Les chemements piétons seront également repris et deux tronçons de voie verte seront créés pour assurer la continuité avec l'itinéraire existant.

DES TRAVAUX ORGANISÉS POUR LIMITER LES PERTURBATIONS

Le chantier débute cet automne. Il est prévu sur environ 5 mois. Les travaux seront réalisés progressivement afin de maintenir la circulation et de limiter au maximum la gêne des usagers.

Avenue du Poteau, la circulation sera maintenue, avec une circulation alternée en fonction de l'avancement du chantier. Certains travaux seront réalisés de nuit afin de réduire leur impact sur les déplacements.

La chaussée Pontpoint connaîtra des restrictions temporaires selon les différentes phases du chantier.

Une projection du carrefour du Poteau.



UN CADRE PLUS AGRÉABLE

Le futur carrefour bénéficiera également d'un aménagement paysager soigné, avec des espaces verts, des arbres et des massifs végétalisés. Un mobilier urbain adapté viendra compléter l'ensemble.

À l'issue des travaux, les usagers bénéficieront d'un carrefour plus sûr ainsi que d'un environnement plus agréable pour les mobilités douces.

Eau et assainissement : des réseaux modernisés

Depuis janvier, la CCSSO est désormais en charge de l'eau et de l'assainissement sur le territoire. Cette nouvelle compétence permet à votre communauté de communes d'assurer l'entretien, le renouvellement et la pérennisation des réseaux. À Senlis, plusieurs travaux ont déjà été engagés.

Rue Saint-Étienne et avenue Étienne Audibert, des travaux se poursuivent jusqu'à la mi-novembre pour renouveler les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Les eaux usées et les eaux de pluie seront désormais collectées séparément grâce à deux réseaux distincts. Cela permet de mieux faire fonctionner le réseau, de limiter les risques de débordement et de pollution et de réduire

les quantités d'eau envoyées à la station d'épuration.

Autre chantier réalisé cet été : les ouvrages de rejet des eaux traitées de la station d'épuration de Senlis ont été reconstruits. La berge de la Nonette a également été réaménagée et remise en état pour accompagner ces travaux et préserver les abords de la rivière.

**Une question sur l'eau ou l'assainissement ?
Contactez votre communauté de communes :**

 03 44 99 08 64

 contact.eaux@ccsso.fr



Des réseaux d'assainissement renouvelés.

AGENDA

Les ateliers numériques avec France services



- **Vendredi 20 novembre de 9 h 30 à 11 h 30 :**
Présentation des aides du département de l'Oise - accompagnement au quotidien, aides financières, téléassistance
Médiathèque de Senlis, salle Joly
- **Vendredi 4 décembre de 9 h 30 à 11 h 30 :** création et gestion de l'application « Mon espace santé »
Quartier Ordener de Senlis, bâtiment 6

Inscriptions :



franceservices@ccsso.fr



06 33 52 79 99

Les rencontres de la petite enfance



- **Mardi 1^{er} décembre, de 19 h 30 à 21 h 30 :**
conférence sur le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
Quartier Ordener de Senlis, 6-8 rue des Jardiniers
- **Vendredi 22 janvier 2027, de 9 h 30 à 12 h ou de 13 h 30 à 16 h :** atelier PMI (Protection maternelle et infantile) - les gestes de premiers secours chez le bébé et le jeune enfant
Salle Jean Ruby, 5 route de Nanteuil à Mont-l'Évêque

Inscriptions :

Mardi 1^{er} décembre

rpe@ccsso.fr



06 78 62 11 29

Vendredi 22 janvier



06 09 67 17 23

Les ateliers jeunesse du CISP

(Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance)



- **Jeudi 19 novembre, de 17 h 30 à 19 h et mercredi 9 décembre, de 17 h à 18 h 30 :**
atelier enfant-parent - création de la charte numérique
- **Mercredi 9 décembre, de 19 h à 20 h :**
conférence pour les parents « Vos ados et les réseaux sociaux »
Quartier Ordener de Senlis, bâtiment 6

Inscriptions :



accueil@ccsso.fr



06 31 40 35 35

Les ambassadeurs du tri

- **Samedi 14 novembre, de 9 h à 13 h :**
distribution de compost
- **Samedi 28 novembre, de 9 h 30 à 11 h :**
formation au compostage
Siège de la CCSSO, 43 avenue Félix Louat, Senlis

Inscriptions :



environnement@ccsso.fr



03 44 99 08 61

Retrouvez également régulièrement les ambassadeurs du tri au marché de Senlis. **Prochaine date : vendredi 20 novembre**

2027 : modification du calendrier de collecte

ORDURES MÉNAGÈRES : à Aumont-en-Halatte, Chamant, Courteuil et Fleurines, la collecte aura désormais lieu le jeudi.

DÉCHETS VERTS : à Senlis, il n'y aura plus de distinction entre les zones A et B, la collecte aura lieu le lundi sur l'ensemble de la commune.

Ces changements permettent de simplifier et d'harmoniser l'organisation des collectes sur le territoire.

À noter : sortez votre bac la veille de la collecte, après 19 h.